

## Sommaire :

<b>Extraits du journal officiel de la République française</b>	<b>2</b>
<b>Extraits du journal officiel de la l'Union européenne</b>	<b>3</b>
<b>Jurisprudence</b>	<b>3</b>
<b>Conseil d'état</b>	<b>4</b>
<b>Ministère du travail</b>	<b>5</b>
<b>Ministère de la santé</b>	<b>6</b>
<b>Haute Autorité de Santé HAS</b>	<b>6</b>
<b>Haut Conseil de la Santé Publique</b>	<b>6</b>
<b>Présanse</b>	<b>7</b>
<b>Normalisation</b>	<b>7</b>
<b>Les brèves</b>	<b>8</b>
<b>Rapports et études</b>	<b>11</b>
<b>Sur le web</b>	<b>13</b>
<b>La boîte à outils</b>	<b>14</b>
<b>Nouveautés INRS</b>	<b>16</b>
<b>Les chiffres en plus</b>	<b>17</b>
<b>La vie au bureau</b>	<b>19</b>

## Extraits du journal officiel de la République française



### 26/09/2020

- [Arrêté du 24 septembre 2020](#) relatif au stockage en **réipients mobiles de liquides inflammables**, exploités au sein d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation.

### 02/10/2020

- [Arrêté du 24 septembre 2020](#) portant habilitation de **bureaux de vérification** pour l'application du règlement de sécurité contre les **risques d'incendie et de panique** dans les chapiteaux, tentes et structures recevant du public.

### 03/10/2020 :

- [Arrêté du 23 septembre 2020](#) portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la **convention collective nationale des services de santé au travail interentreprises** (n° 897).

### 04/10/2020

- [Arrêté du 2 octobre 2020](#) modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux **conditions d'aptitudes physiques** particulières pour l'accès aux emplois de certains **corps de fonctionnaires**.

### 07/10/2020

- [Décret n° 2020-1223 du 6 octobre 2020](#) instituant une aide à **l'embauche des travailleurs handicapés**.
- [Arrêté du 16 septembre 2020](#) modifiant l'arrêté du 16 octobre 1995 pris pour l'application de l'article D. 242-6-5 du code de la sécurité sociale relatif à la **tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles**. [Tableau 100 Affections respiratoires aiguës liées à une infection au SARS-CoV2]

### 08/10/2020

- [Décret du 7 octobre 2020](#) portant nomination du **directeur général du travail** - M. RAMAIN (Pierre)

### 10/10/2020

- [Arrêté du 5 octobre 2020](#) portant interdiction de mise sur le marché de **bouteilles de gaz métalliques non rechargeables** contenant de l'**hélium**.

### 14/10/2020

- [Décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020](#) déclarant **l'état d'urgence sanitaire**.

### 17/10/2020

- [Décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020](#) prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de **covid-19** dans le cadre de **l'état d'urgence sanitaire**. *Respect des gestes barrières, limitation des rassemblements, couvre-feu... Ce décret du 16 octobre 2020 prescrit les mesures générales pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, dans le cadre du rétablissement de l'état d'urgence sanitaire. Il prévoit également la possibilité de mesures préfectorales plus drastiques en cas d'intensification de la circulation du SARS-CoV-2.*

### 18/10/2020

- [Avis](#) relatif à l'appel à candidature d'organismes certificateurs dans le cadre de la nouvelle procédure de certification des experts auxquels le **CSE/CHSCT** peut faire appel.

### 21/10/2020

- [Arrêté du 5 octobre 2020](#) modifiant l'arrêté du 7 avril 2020 portant dérogation à certaines dispositions de l'arrêté du 9 décembre 2010 relatif à l'attribution de **ristournes sur la cotisation** ou d'avances ou de subventions ou à l'imposition de cotisations supplémentaires en matière **d'accidents du travail ou de maladies professionnelles** et de l'arrêté du 19 septembre 1977 relatif à l'attribution de ristournes sur la majoration forfaitaire correspondant à la couverture des **accidents de trajet**.
- [Arrêté du 9 octobre 2020](#) relatif aux **fiches emploi-nuisances** mises en œuvre dans les organismes du **ministère de la défense** et au suivi des **expositions professionnelles**.

### 27/10/2020

- [Arrêté du 23 octobre 2020](#) relatif aux **mesurages** réalisés dans le cadre de l'évaluation des risques et aux vérifications de l'efficacité des moyens de prévention mis en place dans le cadre de la **protection des travailleurs** contre les risques dus aux **rayonnements ionisants**.

### 30/10/2020 :

- [Décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020](#) prescrivant les **mesures générales** nécessaires pour faire face à l'épidémie de **covid-19** dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- [Arrêté du 26 octobre 2020](#) relatif à la communication des résultats de l'analyse des dispositifs de mesure intégrée du radon et des données associées à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

## Extraits du journal officiel de la l'Union européenne



### 07/10/2020

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**)

### 09/10/2020

- [Décision \(UE\) 2020/1421 du Conseil du 1er octobre 2020](#) sur la position à prendre, au nom de l'Union européenne, concernant les amendements apportés aux annexes de l'accord européen relatif **au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)** et au règlement annexé à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

### 12/10/2020

- [Règlement d'exécution \(UE\) 2020/1435 de la Commission du 9 octobre 2020](#) relatif aux obligations qui incombent aux déclarants de mettre à jour leurs enregistrements en application du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**).

### 16/10/2020

- [Règlement d'exécution \(UE\) 2020/1498 de la Commission du 15 octobre 2020](#) relatif au non-renouvellement de l'approbation de la **substance active « thiophanate-méthyl »**, conformément au règlement (CE) no 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques, et modifiant l'annexe du règlement d'exécution (UE) no 540/2011 de la Commission.

### 28/10/2020

[Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

## Jurisprudence



**Entretien des tenues professionnelles des ambulanciers : à l'employeur de s'occuper de la lessive !** Compte tenu du risque de contamination par des agents biologiques pathogènes, les dispositions d'un accord collectif autorisant l'employeur à ne pas assurer directement l'entretien de la tenue de travail des ambulanciers en leur allouant une indemnité sont nulles. Ces dispositions sont d'ordre public, ce qui signifie qu'une convention ou un accord collectif de travail ne peut en aucun cas y déroger ([C. trav., art. L. 2251-1](#)). *Les Editions législatives le 01/10/2020.*

- [Cass. soc., 23 sept. 2020, n° 18-23.474](#)

**Harcèlement moral** : Le salarié qui relate des faits de harcèlement moral ne peut être licencié pour ce motif, sauf mauvaise foi, laquelle ne peut résulter que de la connaissance par le salarié de la fausseté des faits qu'il dénonce. Une solution classique que la Cour de cassation vient de confirmer. *Liaisons sociales RH le 29/09/2020.*

- [Cass. soc., 16 sept. 2020, n° 18-26.696](#)

**Inaptitude non professionnelle : le licenciement est injustifié si le CSE n'a pas été consulté.**

Quelle est la sanction encourue par l'employeur qui n'a pas consulté le CSE sur le reclassement du salarié en cas d'inaptitude d'origine non professionnelle ? Par un arrêt du 30/09/2020, la cour de cassation précise pour la première fois depuis la réforme opérée par la loi Travail de 2016, que cette omission prive le licenciement de cause réelle et sérieuse. Dans deux autres arrêts datés du même jour, elle rappelle également la marche à suivre pour procéder à cette consultation, que l'inaptitude soit professionnelle ou non. *LSQ le 13/10/2020.*

- [Cass.soc, 30/09/2020, n° 19-11.974](#)
- [Cass.soc, 30/09/2020, n° 19-16.488](#)
- [Cass.soc, 30/09/2020, n° 19-13.122](#)

**Agression d'un chauffeur de bus** : cette agression "a le caractère d'une faute inexcusable lorsque l'employeur avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel était soumis le travailleur et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver" *Cour de cassation, le 08/10/2020.*

- [Cass.soc. 08/10/2020 n° n° 18-25.021](#)

**Reconnaissance d'une MP hors tableau : le CRRMP ne peut exprimer son avis sans l'avis motivé du médecin du travail qu'en cas d'impossibilité matérielle de l'obtenir.**

Dans cet arrêt publié du 24 septembre 2020, la Cour de cassation affirme que, dans le cadre d'une procédure de reconnaissance d'une « maladie professionnelle hors tableau », la Caisse de Sécurité sociale saisit le Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP) après avoir recueilli et instruit les éléments nécessaires du dossier, parmi lesquels figure un avis motivé du médecin du travail de l'entreprise où la victime a été employée. *ISTNF le 06/10/2020.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [Cass. 2e civ., 24 sept. 2020, n° 19-17.553](#)

**Amiante : le salarié mis à disposition d'un établissement classé Acaata peut se prévaloir d'un préjudice d'anxiété.** Il y a lieu d'admettre que le salarié qui justifie d'une exposition à l'amiante, générant un risque élevé de développer une pathologie grave, peut agir contre son employeur, pour manquement de ce dernier à son obligation de sécurité, quand bien même cet employeur n'entrerait pas dans les prévisions de l'article 41 de la loi n°98-1194 du 23/12/1998 modifiée. *LSQ le 20/10/2020.*

- [Cass. soc., 30 sept. 2020, n° 19-10.352.](#)

## Conseil d'état



**Suspension des nouveaux critères de vulnérabilité au covid-19 ouvrant droit au chômage :**

Le juge des référés du Conseil d'État suspend les dispositions du décret du 29 août 2020 qui ont restreint les critères de vulnérabilité au covid-19 permettant aux salariés de bénéficier du chômage partiel. Le juge estime que le choix des pathologies qui ont été conservées comme éligibles par rapport au décret de mai dernier n'est pas cohérent ni suffisamment justifié par le Gouvernement. *Conseil d'État le 15/10/2020.* [Lire le communiqué de presse.](#)

En l'absence d'une nouvelle décision du Premier ministre, les critères retenus par le précédent [décret n°2020-521 du 5 mai 2020](#) s'appliquent à nouveau.

**Covid-19 : le protocole sanitaire en entreprise est non-contraignant, selon le Conseil d'État.** Par une ordonnance rendue le 19 octobre 2020, le Conseil d'État a refusé de suspendre le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 du 31 août 2020, actualisé au 17 septembre. Pour la Haute juridiction, il ne s'agit que d'un ensemble de recommandations dont la suspension éventuelle n'aurait aucune incidence sur la mise en œuvre pratique des obligations légales de l'employeur et sur la charge financière qui en résulte. *Conseil d'État le 19/10/2020.*

- [CE, 19 octobre 2020, no 444809](#)

## Ministère du travail



**COVID-19, deux nouveaux guides** : En complément du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise, le gouvernement a publié deux guides, respectivement destinés aux employeurs et aux salariés. Ces documents accompagneront les employeurs, les salariés et toutes celles et ceux qui interviennent dans l'entreprise (intérimaires, prestataires, etc.) dans la lutte contre la propagation de la COVID-19. *Ministère du Travail, le 08/10/2020.*

- [Guide de conseils et des bonnes pratiques pour l'employeur](#)
  1. Évaluer le risque sanitaire avec les salariés et leurs représentants ;
  2. Prendre les mesures de protection des salariés ;
  3. Réagir en cas de contamination d'un salarié ;
  4. Prendre les mesures nécessaires en cas de cluster.

Pour plus de clarté, les questions abordées sont classées en 3 catégories : ce que je dois faire, ce que je peux faire en plus et ce que je ne peux pas faire. Enfin il résume de façon pratique l'essentiel à retenir en 5 points clefs.

- [Guide de conseils et des bonnes pratiques pour le salarié](#) qui se décompose en deux grandes parties : le respect des gestes barrières et les mesure de prévention pour éviter la contamination et l'attitude à adopter en cas de contamination ou de symptômes. De la même façon que pour le guide employeur, les questions sont classées en 3 catégories : ce que je dois faire, ce que je peux faire en plus et ce que je ne peux pas faire.

**Quand une personne est-elle considérée comme cas contact ? Comment est-elle prise en charge ?** Le ministère du Travail a mis à jour, le 13/10/2020, son [questions-réponses](#) sur les mesures de prévention dans l'entreprise contre la Covid-19 pour répondre notamment à ces questions. Il liste également **cinq métiers « très spécifiques »** pour lesquels il peut être dérogé à l'obligation de port du masque en raison de l'impossibilité de mettre en œuvre ce « port du masque permanent ». En contrepartie, d'autres mesures de prévention doivent être respectées.

**Recours contre un avis d'inaptitude, un nouveau questions réponses** : Le recours contre un avis d'aptitude, de proposition d'aménagement du poste ou d'inaptitude prononcé par un médecin du travail s'exerce devant les Prudhommes. Qui peut l'exercer ? Dans quels délais ? Comment se déroulent son instruction et les expertises ? Ce questions réponses, qui s'adresse aux juges prudhommaux et experts, répond aux principaux points de la procédure. *Ministère du travail le 20/10/2020.*

- [Consulter le questions/réponses](#)

**Questions - réponses "Activité partielle de longue durée (APLD)"** : L'APLD est un dispositif de soutien à l'activité économique qui offre la possibilité à une entreprise, confrontée à une réduction durable de son activité, de diminuer l'horaire de travail de ses salariés, et de recevoir pour les heures non travaillées une allocation en contrepartie d'engagements, notamment en matière de maintien en emploi. Retrouvez toutes les réponses aux questions relatives à ce dispositif dans le questions - réponses mis en ligne par le ministère du Travail le 22/10/2020.

- [Consulter le questions - réponses.](#)

**Fiche restaurant d'entreprise** : En plus des deux guides "employeur" et "salarié" donnant des conseils et bonnes pratiques en entreprise face à la Covid-19, le ministère du Travail et l'Assurance Maladie - Risques professionnels ont mis en ligne une fiche "restaurants d'entreprise" dans laquelle il est préconisé de limiter à six le nombre maximum de personnes par table et de bien aérer les espaces clos. *Ministère du Travail le 20/10/2020.*

- [Télécharger le document.](#)

**Un dossier complet sur la Covid-19.** Le code du travail numérique s'adapte et propose des dossiers thématiques en fonction de l'actualité. Durant le confinement un [dossier spécial COVID-19](#) a été mis en ligne s'attachant à réunir toutes les informations utiles pour les salariés et/ou employeurs : des fiches, des infographies, des ressources utiles, des modèles de documents...

**Nouveau protocole national** : À la suite des annonces du gouvernement le **28 octobre 2020** et de la mise en place d'un nouveau confinement, le protocole national a été mis à jour le 29 octobre sur le site du ministère du Travail.

**Les principales évolutions portent sur :**

- La généralisation du télétravail pour les activités qui le permettent ;
- L'organisation des réunions par audio et visioconférences ;
- L'utilisation de l'application [TousAntiCovid](#) pour faciliter le suivi des cas contacts ;
- La suspension des moments de convivialité dans le cadre professionnel ;
- La possibilité aux employeurs de procéder à des opérations de dépistage.
- [Télécharger le protocole \(version 29/10/2020\).](#)

## Ministère de la santé



**Renforcement du protocole sanitaire dans les restaurants des zones d'alerte maximale :**

Ces mesures se fondent sur les recommandations sanitaires construites avec les représentants de la restauration, sur l'analyse de la situation épidémique actuelle et sur les recommandations du Haut conseil de Santé Publique mises à jour dans son avis du 5 octobre 2020. Ces nouvelles mesures concernent les restaurants dits traditionnels, les cafétérias et autres établissements libre-service ainsi que la restauration rapide. *Ministère de la Santé le 05/10/2020.*

- [Lire le communiqué.](#)

## Haute Autorité de Santé HAS



**Distinguer la grippe de la COVID-19 : dans quelles situations et avec quels tests ?** Ces dernières semaines, la HAS a établi la stratégie d'utilisation des différents tests de diagnostic de la COVID-19. En période de co-circulation de différents virus (SARS-CoV-2 mais aussi virus de la grippe et autres virus respiratoires), elle s'intéresse aujourd'hui à ce qui va permettre aux professionnels de santé de les distinguer. Elle définit ainsi les indications des tests combinés, utiles lorsque le résultat impacte la prise en charge du patient et son éventuel isolement. *HAS le 21/10/2020.*

- [Lire le communiqué de presse](#)

## Haut Conseil de la Santé Publique



**Coronavirus SARS-CoV-2 : chauffage, aération, ventilation, préparation hivernale des bâtiments** : Quels sont les messages à retenir en matière de chauffage des locaux et de préparation hivernale des bâtiments dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 ? *HCSP le 22/10/2020, 12 pages.*

- [Télécharger l'avis du 14/10/2020.](#)

## Présanse



**Informations mensuelles** : Publiées 11 fois par an, les Informations Mensuelles de Présanse compilent les actualités de la profession (réforme, congrès, événement santé-travail), les actions des SSTI et celles de Présanse même, ainsi les analyses du pôle juridique, les nouvelles ressources mises à disposition par le pôle médico-technique, les actualités RH, DPST...

- [Consulter le numéro d'octobre 2020.](#)

**Santé et maintien en emploi, un enjeu pour notre société** : Dans le cadre de la journée Santé travail, un support éditorial a été réalisé par Présanse, compilant actions et témoignages de SSTI. *Présanse le 09/10/2020, 15 pages.*

- [Télécharger le support.](#)

## Normalisation



**Quoi de neuf en normalisation SST ? Eurogip, octobre 2020 :**

- Retrouvez la note qui présente les résultats d'octobre 2020 [ICI](#).

## Les brèves



**BTP : Référent COVID19 : 5 choses à savoir sur cette nouvelle fonction.** Recommandée par le guide de préconisations sanitaires de l'OPPBTP, la nomination d'un référent Covid-19 permet aux entreprises du BTP d'être mieux armées pour affronter la crise sanitaire actuelle et son impact sur leur activité. Mais quel est le rôle de ce référent et surtout quelles sont ses missions ? Prévention BTP le 29/09/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Non, les "visières menton" ne sont pas des masques de protection :** Ce sont des objets transparents qui ne couvrent que le bas du visage. Ils sont prisés notamment par les restaurateurs. Mais attention, averti la Direction générale de la santé, interrogée par l'AFP : les "visières menton" ne sont pas considérées comme des masques de protection contre le coronavirus et les porter ne protège pas d'une amende. L'Express le 01/10/2020.

- [Lire l'article.](#)
- [Lire l'avis de HCSP du 13/05/2020](#)

**Covid-19 : les ambiguïtés de la Sécu sur la reconnaissance en maladie professionnelle.** C'est le site Internet de la Sécurité sociale qui suscite maintenant la controverse. Le formulaire permettant aux victimes de faire leur déclaration de MP a été mis en ligne le 7 août dernier sur une page web dédiée, bien avant la parution du décret final fixant les critères de reconnaissance définitifs – finalement publié le 14 septembre. Comment était-il possible de recueillir des déclarations, sans avoir la certitude que les critères affichés étaient les bons ? Santé & travail le 02/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Une expérimentation pour élargir les compétences de l'infirmier au travail va être lancée :** L'avant-projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) prévoit d'expérimenter pendant 3 ans au sein des caisses de mutualité sociale agricole une évolution de compétence de l'infirmier de santé au travail, dans le cadre des protocoles organisationnels et de coopération entre professionnels de santé. Infirmiers.com le 01/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Télétravail : délicate posture d'équilibriste pour le ministère du travail.** Alors que les appels pour un recours accru au télétravail se multiplient depuis une quinzaine de jours, notamment pour les zones d'alerte renforcée et maximale, le ministère du travail renvoie au dialogue dans les entreprises. Actuel-HSE le 06/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Masques gratuits : pour qui ?** Le port du masque est obligatoire mais ils ne sont pas gratuits. Néanmoins il existe des exceptions pour certaines personnes : personnes les plus modestes, personnes les plus vulnérables, professionnels de santé, salariés ou agents de la fonction publique. Service-public.fr le 06/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Covid-19 et travailleurs intérimaires : quelles sont les obligations des entreprises ?** Pouvoirs publics et partenaires sociaux ont récemment élaboré des outils pour mieux protéger les personnels intérimaires contre la Covid-19. Les obligations des entreprises utilisatrices sont ainsi clarifiées. Chef d'Entreprise le 06/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Covid-19 : aller travailler avec des symptômes expose-t-il à des sanctions ?** Aller travailler avec des symptômes de Covid-19 expose les salariés à des sanctions, tandis que l'employeur peut être tenu responsable s'il n'a pas fait respecter les protocoles en vigueur, explique à l'AFP Déborah David, avocate en droit social au cabinet De Gaulle Fleurance. Le Figaro, le 07/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**Ce que le covid-19 a changé dans les entreprises :** entretien avec Frédéric Duplessy, psychanalyste à Limoges. Entre une distanciation presque inconcevable il y a encore quelques mois, des masques qui cachent les émotions, des remises en question permanentes, un changement des préoccupations... Dire que la crise sanitaire du Covid-19 a bousculé nos habitudes, nos codes et la société dans son ensemble est un doux euphémisme. À commencer par la vie en entreprise. Le populaire du Centre le 08/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**COVID-19 : la HAS positionne les tests antigéniques dans trois situations.** La HAS s'est prononcée fin septembre sur la performance requise des tests antigéniques sur prélèvement nasopharyngé. Elle rend aujourd'hui un avis sur leur positionnement dans la stratégie de détection du virus SARS-CoV-2. *HAS le 09/10/2020.*

- [Lire le communiqué de presse.](#)

**Chronodrive :** Deux ex-employés de l'enseigne témoignent et proposent une plongée dans les coulisses de l'e-commerce pratique et efficace et décrivent leurs conditions de travail rétrogrades. Les pieds sur terre, *France culture le 09/10/2020, 28 mn.*

- [Lire l'article et écouter l'émission.](#)

**Covid : l'œil, une voie de contamination ? :** La transmission du coronavirus par la muqueuse de l'œil est suggérée par de nombreux indices. Le Dr Jean-Michel Wendling spécialiste prévention santé au travail à Strasbourg donne ici quelques pistes de réflexion et de prévention. *Infodujour le 12/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)

**Entreprises et santé – Covid-19 : quels indicateurs surveiller ?** Les entreprises doivent se préparer à une longue période de troubles sanitaires. La plupart d'entre elles ont mis en œuvre des mesures de prévention. Il faut les maintenir même si cela est contraignant. Au-delà, cette situation va demander des adaptations managériales sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain billet. Et il faut aussi mettre en place un suivi vigilant. Quels sont les indicateurs à surveiller ? *Red-on-line le 12/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)

**Le lien entre santé au travail et qualité de vie au travail divise les partenaires sociaux :** Patronat et syndicats se sont réunis le 9 octobre pour une cinquième séance de négociation sur la réforme de la santé au travail. Le sujet du jour, la qualité de vie au travail, a été jugé non-pertinent par plusieurs organisations. Selon elles, le "fourre-tout" des thèmes de discussion fait perdre de vue les avancées concrètes souhaitées pour fin novembre. *ActuEL/RH le 13/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)

**Désinsertion professionnelle : les signes qui doivent alerter.** Faire preuve de bienveillance et d'écoute afin de prévenir les risques de "désinsertion professionnelle" des salariés : c'est ce que préconisent des consultants à l'adresse des managers et employeurs. Des conseils qui valent sans doute aussi pour les élus du personnel tant ceux-ci peuvent être sollicités par des salariés au bord du burn out. *ActuEL/CSE le 13/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)

**Aider les soignants à signaler les victimes de violences conjugales :** Pour accompagner les soignants dans cette démarche le groupe de travail justice du Grenelle a élaboré un Vademecum « Secret médical et violences au sein du couple ». Ce document est composé de fiches pratiques et de textes explicatifs élaborés avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins et la Haute Autorité de Santé. *Ministère de la Justice le 14/10/2020, 41 pages.*

- [Lire le communiqué](#)
- [Télécharger le document](#)

**PME - Panorama des subventions nationales :** Pour lutter contre les risques les plus fréquents (chutes, TMS, risques psychosociaux, risques chimiques...), l'Assurance-Maladie - Risques professionnels propose des subventions aux petites entreprises (*moins de 50 salariés*).

- [Découvrir les 17 subventions sur le site Ameli.](#)

**Covid-19 : comment repérer collectivement les activités « télétravaillables » ?** Selon le ministère du Travail, hors pandémie, plus de 4 postes de travail sur 10 sont praticables à distance. Mais tandis que la situation exige de recourir à ce mode d'organisation, certains postes qui pourraient être « télétravaillés » ne le sont pas encore. Il est alors utile de penser activité plutôt que métier. *Anact le 19/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)

**Santé au travail : "Durant la crise, on s'est affranchi des cadres, des normes, du reporting".** Dans l'urgence, la crise sanitaire a fait émerger de nouveaux modes simplifiés de décision et d'organisation. Certaines de ces pratiques doivent-elles être pérennisées dans le cadre de la négociation actuelle sur la santé au travail ? C'est ce qu'estime un groupe d'experts réuni la semaine dernière par *Malakoff Humanis. Actuel-Rh le 20/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)

**« Le médecin du travail ne doit plus être regardé avec méfiance »** : un médecin du travail et ancien médecin libéral s'exprime sur le peu de contacts qui existent entre les médecins des villes et ceux de la santé au travail notamment en ce qui concerne le retour ou le maintien dans l'emploi. *Le Généraliste* le 23/10/2020.

- [Lire l'article.](#)

**COVID-19 : point épidémiologique en Nouvelle-Aquitaine du 22 octobre 2020 – Santé publique France :**

- [Consulter le bulletin au 22/10/2020.](#)

## Rapports et études



### **Quelles sont les spécificités des professions occupées par les personnes handicapées ? :**

En France, en 2018, parmi les personnes de 15 à 64 ans vivant en ménage ordinaire qui travaillent, un peu moins d'un million déclarent bénéficier d'une reconnaissance administrative de handicap. Ces personnes représentent seulement 3,7 % de la population en emploi, alors que 6,7 % de l'ensemble des 15-64 ans bénéficient d'une reconnaissance du handicap. Davantage affectées par des limitations dans leur vie quotidienne, plus âgées, moins diplômées, les personnes handicapées font face « à une double marginalité par rapport à l'emploi et dans l'emploi ». Elles exercent moins souvent une activité professionnelle et, lorsqu'elles travaillent, occupent plus souvent des postes moins qualifiés. *DARES le 30/09/2020, 9 pages.*

- [Télécharger l'analyse de la Dares](#)
- [Télécharger les données](#)

### **L'enquête Conditions de travail-risques psychosociaux 2016 : apurement et redressement :**

Ce document décrit les méthodes retenues pour le calcul des pondérations du volet « individus » et du volet « employeurs » de l'enquête Conditions de travail et Risques psychosociaux 2016. *DARES LE 02/10/2020, 115 pages.*

- [Lire le communiqué et télécharger l'enquête.](#)

### **Les thanatopracteurs sont-ils exposés à des risques biologiques ?**

Pour combler le manque de connaissances, une équipe de recherche financée par l'IRSST a évalué les expositions professionnelles aux bioaérosols dans le domaine de la thanatopraxie, afin de comprendre les risques sur leur santé et d'évaluer l'effet de certains facteurs sur le comportement des particules d'origine biologique dans l'air. *IRSST le 06/10/2020, 92 pages.*

- [Lire le communiqué](#)
- [Télécharger le rapport R-1110.](#)

**Les nanoparticules de dioxyde de titane de l'additif E171 peuvent contaminer le fœtus via le placenta :** Des preuves existent désormais concernant l'exposition prénatale in utero du fœtus par le sang maternel à cette substance controversée : elle traverse le placenta pour atteindre le fœtus, et le méconium prélevé sur le nouveau-né en contiendrait. C'est ce que rapporte les résultats de recherches de chercheurs de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

**Précision :** présent dans de nombreux produits alimentaires, l'additif E 171 composé de particules de dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>), est utilisé comme colorant ou comme opacifiant. Le dioxyde de titane sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm sera classé cancérigène de catégorie 2 par inhalation au titre du règlement CLP à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 (futur numéro index : 022-006-002). De plus, concernant **l'exposition des travailleurs**, l'ANSES recommande une valeur toxicologique de référence chronique par inhalation pour la forme P25 du TiO<sub>2</sub>-NP de 0,12 µg.m<sup>-3</sup>. Il s'agit de la première VTR élaborée pour un nanomatériau en France. *Les Éditions Législatives le 07/10/2020.*

- [Lire le communiqué de presse CNRS/INRAE](#)

### **Rapport de l'Anses relatif au guide méthodologique pour l'élaboration de l'expertise en vue de la création ou de la modification de tableaux de maladies professionnelles, ou de recommandations aux comités régionaux de reconnaissance de ces maladies :**

Ce guide méthodologique décrit la démarche scientifique recommandée permettant de mettre en évidence et de caractériser les liens entre des expositions professionnelles ou des conditions de travail et des problèmes de santé. *ANSES le 06/10/2020, 196 pages.*

- [Lire le communiqué](#)
- [Télécharger le document](#)

**Étude de la survenue et de l'évolution de la lombalgie selon la situation de travail pendant le confinement lié à l'épidémie de Covid-19, du 17 mars au 10 mai 2020, en France métropolitaine** : Alors que l'épidémie de Covid-19 est de nouveau dans une phase croissante, que le télétravail régulier s'installe dans la durée, et que certains secteurs d'activité risquent de connaître de nouveau des pics d'activité, il paraît nécessaire d'intervenir rapidement pour prévenir un nouvel accroissement du tribut payé à la lombalgie déjà responsable du plus grand nombre d'années de vie en incapacité. *BEH/Santé publique France le 09/10/2020.*

- [Télécharger l'article.](#)

**Rapport d'analyse des retours d'expérience de la crise Covid19 dans le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie.** Ce document présente un échantillon de retours d'expériences de la crise COVID dans le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie qui témoigne de l'importante mobilisation, de la réactivité et de l'inventivité des équipes pour s'adapter à cette situation inédite. Ce retour d'expérience illustre aussi les immenses besoins qui sont nés durant la crise et les très nombreux domaines et publics qui nécessitent des compétences en santé mentale. *Ministère de la santé / Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.09/10/2020, 46 pages.*

- [Télécharger le rapport](#)

**Le suicide en milieu professionnel, 20 ans de prévention et d'engagement pour lutter contre ce fléau** : A l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre 2020, le groupe Technologia dresse le bilan de la prévention du suicide, des actions menées depuis plus de 20 ans et des avancées en matière de prévention. *Groupe Technologia, septembre 2020, 15 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

**Covid-19 et santé au travail : les salariés déplorent le manque d'écoute de leurs managers.** Une étude de Malakoff Humanis décrypte l'impact de la crise du coronavirus sur la santé des salariés. Fragilités accentuées, risques psychosociaux multipliés : le constat n'est guère positif. Pour autant, les salariés saluent la mobilisation des entreprises et attendent d'elles qu'elles "intègrent durablement" la prévention et la santé dans leurs stratégies. *Courrier Cadre le 13/10/2020.*

- [Lire l'article](#)
- [Consulter l'étude Malakoff Humanis.](#)

**Développement d'une procédure d'évaluation de la performance de filtres de ventilation pour des particules de taille inférieure à 300 nm, incluant les nanoparticules** : La filtration est un moyen simple et efficace pour capter des particules de différentes tailles. C'est un des outils utilisés dans le domaine de la santé et la sécurité au travail pour maîtriser l'exposition aux particules ultrafines et aux nanoparticules, tant dans des zones de travail restreintes ou ponctuelles, que dans les systèmes de ventilation générale ou spécifique. Les données présentées dans ce rapport montrent que la plage de 150 – 500 nm permet de donner une meilleure estimation de la taille des particules les plus pénétrantes, contrairement à la taille fixe de 300 nm. *IRSST le 06/10/2020 – 108 pages.*

- [Télécharger le rapport R-1107](#)

**VLEP / PSES : Poussières dites sans effet spécifique - Évaluation des méthodes de mesure.** L'Anses a été saisie le 18 novembre 2015 par la direction générale du travail afin de mener les travaux d'expertise nécessaires à la révision des valeurs limites d'exposition professionnelle pour les poussières dites sans effet spécifique (PSES), c'est-à-dire « qui ne sont pas en mesure de provoquer seules sur les poumons ou sur tout autre organe ou système du corps humain d'autre effet qu'un effet de surcharge » (circulaire DGT du 9 mai 1985). *ANSES, septembre 2020, 218 pages.*

- [Consulter le rapport.](#)

**Une revue des méthodes d'évaluation de la rentabilité de la prévention des lésions professionnelles :** Les lésions professionnelles entraînent des coûts élevés qui sont assumés par l'ensemble des acteurs économiques de la société (travailleurs, employeurs, assureurs, collectivité). L'investissement dans la prévention des lésions professionnelles peut permettre d'en réduire l'ampleur. Toutefois, l'investissement en vaut-il toujours le coût ? Et comment peut-on estimer la rentabilité d'un investissement en prévention ? Cette étude s'inscrit dans la volonté institutionnelle de développer des connaissances et des outils en lien avec le calcul de la rentabilité des investissements en prévention des lésions professionnelles dans les entreprises. *IRSST le 05/10/2020, 86 pages.*

- [Télécharger l'étude](#)

## Sur le web



**COVID19/ Cas contact** – A partir du 3 octobre, l'Assurance maladie ouvre un téléservice permettant de solliciter un arrêt de travail en ligne pour les personnes « cas contact à risque ». Ce téléservice sera notamment accessible sur le site [declare.ameli.fr](https://declare.ameli.fr). *Ameli le 02/10/2020.*

- [En savoir plus sur le site d'Ameli.](#)

**Le nouveau site de la campagne "Lieux de travail sains" est en ligne :** Toutes les informations utiles concernant la campagne 2020-2022 "Pour un travail sain : allégez la charge !" sont en ligne. L'objectif est une sensibilisation aux troubles musculosquelettiques (TMS) d'origine professionnelle et aux moyens de les prévenir et de les gérer. *EU-OSHA, octobre 2020.*

- [Site web de la campagne.](#)

**« Plan d'action Covid-19 » : un outil en ligne gratuit pour protéger ses salariés.** La crise sanitaire continue d'impacter l'organisation du travail dans les entreprises. Pour garantir la santé et la sécurité des salariés, les employeurs doivent prendre en compte le contexte sanitaire et l'intégrer dans leur démarche plus globale de prévention des risques professionnels. Élaboré par l'Assurance Maladie - Risques professionnels et son institut de prévention, l'INRS, l'outil (gratuit et interactif) en ligne « Plan d'action Covid-19 » permet d'aider les entreprises à s'interroger sur les situations à risque et leur propose des mesures très opérationnelles pour agir en conséquence.

- Accéder à l'outil [« Plan d'action Covid-19 »](#).

**Société d'Ergonomie de Langue Française : Accès libre à la base de données des congrès :** Jusqu'à présent, l'accès à la base de données des communications aux congrès de la SELF était réservé aux adhérents de l'association. Après l'avoir ouvert durant la période de confinement (et de suspension des enseignements dans l'ensemble des structures éducatives) aux étudiants des masters en ergonomie référencés par le CE2, le Conseil d'Administration a considéré que ce riche fond de connaissances devait être partagé plus largement avec l'ensemble de la communauté des ergonomes et au-delà.

- [Accéder à la base des communications aux congrès.](#)

**[Handicap] DICO Elix :** Un dico vivant qui traduit le français en langue des signes. Faciliter l'apprentissage de la langue des signes française ainsi que l'inclusion des personnes sourdes, telles sont les ambitions de l'appli mobile Dico Elix. Ce dictionnaire vivant français-LSF propose plus de 21 000 définitions et 15 000 signes. *Handicap.fr le 21/10/2020.*

- [Lire le communiqué.](#)

**Perturbateurs endocriniens – vidéo sensibilisation** : Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme capables de modifier le fonctionnement du système endocrinien. Ils sont susceptibles de provoquer des effets nocifs tant chez les individus exposés que sur leur descendance. Les préventeurs de la région Centre Val de Loire vous proposent cette vidéo de sensibilisation en milieu professionnel. Elle a été créée dans le cadre de l'action « Mieux connaître et mieux prévenir les risques liés aux perturbateurs endocriniens sur les lieux de travail » du Plan Régional Santé Travail 2016-2020. *APST18 le 21/10/2020, 4 :24.*

- [Lire la vidéo](#)

## La boîte à outils



**COVID19/ BTP** : L'OPPBTB a publié et mis en ligne de nombreuses fiches à destination des entreprises du BTP. *Septembre et octobre 2020* :

- [Covid-19- Contact-tracing : identification et déclaration des personnes contacts](#)
- [Coronavirus, les collaborateurs vulnérables à risque de forme grave de Covid-19](#)
- [Coronavirus, que faire en présence d'une personne malade ou soupçonnée de l'être ?](#)
- [Coronavirus, aide au choix d'un masque de qualité pour se protéger](#)
- [Protocole de gestion d'un cluster en entreprise : la gestion du contact-tracing](#)
- [Covid-19- Protocole d'intervention chez un particulier](#)
- [Protocole d'intervention chez un particulier à risque de forme grave de Covid-19](#)
- [Coronavirus, prise de température en entreprise ou sur chantier](#)
- [Coronavirus, porter efficacement son masque pour se protéger](#)
- [Fiche-Covid-19- Adaptations et dérogations au port du masque dans les lieux clos](#)

**BTP/Amiante : Repérage avant travaux de l'amiante dans les immeubles bâtis.** La Direction générale du travail publie une plaquette d'information des donneurs d'ordre professionnels ou particuliers qui engagent des travaux sur des biens immobiliers bâtis et précise notamment les cas d'exemption et de dispense à l'obligation de diligenter l'obligation de repérage avant travaux de l'amiante. *Ministère du Travail le 25/09/2020.*

- [Professionnel ou particulier, en tant que donneur d'ordre, quelles sont vos responsabilités en matière de recherche d'amiante préalablement à toute activité ?](#)
- [Les cas d'exemption et de dispenses à l'obligation de diligenter un repérage avant travaux.](#)

**BTP / Covid-19 : Le guide de préconisations sanitaires de l'OPPBTB a été mis à jour** : Port du masque dans les zones sous couvre-feu, liste des personnes à risque...quelles sont les nouvelles mesures sanitaires pour le BTP ? Les mesures adoptées par le gouvernement ont été transposées aux entreprises du secteur BTP dans une nouvelle version. Les principales évolutions concernent notamment les zones de couvre-feu et les personnes vulnérables à risque. *OPPBTB le 21/10/2020.*

- [Télécharger le guide \(version 21/10/2020\).](#)

**Le bruit dans les bureaux ouverts : comprendre pour agir** : Le questionnaire GABO (Gêne Acoustique dans les Bureaux Ouverts) permet de recueillir le ressenti des salariés vis-à-vis du bruit dans les open-spaces (type de sources sonores gênantes, type de tâche perturbée, échelle de sensibilité au bruit, perception de leur santé, etc.). Il est accompagné d'une grille Excel destinée à faciliter l'analyse et la synthèse des réponses. *INRS/LVA, septembre 2020.*

- [Pour en savoir plus : Article de 7 pages, publié dans la revue Références en santé au travail.](#)
- [Télécharger l'outil.](#)

**Métiers du bois** : Vous êtes un professionnel du bois ? Sachez que l'employeur a l'obligation de rédiger un document unique d'évaluation des risques professionnels en menuiserie. Ce guide permet de repérer les risques professionnels du menuisier afin de mettre en avant des priorités et d'initier un processus de prévention dans les différents métiers du bois. *Pôle santé travail, octobre 2020.*

- [Télécharger le guide \(95 pages\)](#)
- [Télécharger les annexes \(47 pages\)](#)
- [Télécharger la plaquette de prévention.](#)
- [Télécharger les affiches](#)

**Quelques bonnes pratiques à promouvoir dans la gestion des flux de personnes.** L'AIST83, dans le cadre de la prévention COVID-19, publie un guide concernant le flux de personnes en entreprise. *Octobre 2020, 1 page.*

- [Télécharger le document.](#)

**Guide pratique des procédures : accidents de service, maladies professionnelles Fonction Publique Hospitalière Version 2020.** Ce guide est destiné à accompagner les établissements dans l'appropriation et la mise en œuvre de ces règles afin de faciliter leur application et de permettre un accompagnement optimal des agents victimes d'accidents de service ou de maladies professionnelles. Il se présente sous forme de fiches thématiques périodiquement actualisées selon les évolutions des textes, l'intervention de jurisprudences ou encore l'identification de bonnes pratiques. Le présent guide a pour objet de présenter le régime de réparation des accidents de service, des accidents de trajet et des maladies professionnelles (ASMP) applicable aux fonctionnaires titulaires ou stagiaires hospitaliers. *11/09/2020*

- [Télécharger le guide 2020 CITIS, 45 pages.](#)

**[Handicap] : Aides à la lecture et déficience visuelle.** Le comité de Loire-Atlantique de l'[Association Valentin Haüy](#) a élaboré un guide destiné aux personnes déficientes visuelles et aux aidants. Il présente le panel complet des outils à la disposition des personnes qui voient mal, ou qui ne voient pas, pour continuer à lire. Didactique, ce guide accompagne le lecteur en commençant par présenter les solutions adaptées à la malvoyance faible et en allant jusqu'à la cécité. *Association Valentin Haüy le 07/10/2020.*

- [Télécharger le document format word](#)
- [Télécharger le document format pdf](#)

**TPE / PME : Un guide de bonnes pratiques pour réaliser la fiche d'entreprise** : L'objectif de ce nouveau Guide de bonnes pratiques est de conseiller les services de santé au travail dans la réalisation de la fiche d'entreprise pour que celle-ci participe au développement de la culture de prévention de l'entreprise, en particulier dans les TPE / PME. *PRST Normandie 2016/2020, 24 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

**Check-list anti-Covid** : Repas de famille, apéro et soirée entre amis, **pauses entre collègues au boulot...** quels réflexes adopter pour vivre avec le coronavirus ? Retrouvez les check-lists de conseils pratiques à télécharger, partager et imprimer. *ARS Nouvelle Aquitaine, 14/10/2020.*

- [La Check-list anti-Covid au travail](#)
- [La Check-list anti-Covid pour des soirées entre potes](#)
- [La Check-list anti-Covid pour des repas en famille](#)

**Livret d'accueil santé et sécurité des intervenants à domicile** : Ce document est un outil d'aide destiné aux salariés et aux employeurs de ce secteur d'activité. L'intervenant y trouvera des réponses à ses interrogations, des consignes à respecter, des recommandations d'action et les personnes ressources qui peuvent l'aider à dépasser ses difficultés. *CARSAT Aquitaine, juillet 2020, 59 pages.*

- [Télécharger le livret.](#)

**BTP/ Amiante** : La majorité des points d'apport des déchets issus du BTP ne sont pas autorisés à recevoir de l'amiante mais peuvent en recevoir accidentellement. Les principales organisations professionnelles, avec les organismes de prévention, ont élaboré à l'intention du personnel travaillant dans les points d'apport de déchets issus du BTP un livret de bonnes pratiques pour prévenir les risques d'exposition aux fibres d'amiante. *FNADE, juillet 2020, 12 pages.*

- [Télécharger le document](#)

**Covid-19 : supports d'information grand public.** Ce catalogue, mis à jour régulièrement, présente les outils d'information et de prévention de la Covid-19 : affiches, fiches, vidéos, spots audios... destinés au grand public et aux professionnels de santé. *Santé Publique France le 20/10/2020.*

- [Télécharger le catalogue.](#)

**Maintien en emploi** : À destination des professionnels du maintien en emploi en Île-de-France, le guide "Maintien en emploi en Île-de-France » permet une approche facilitée pour s'approprier les mesures et moyens au profit des salariés et des employeurs qu'ils ont pour mission d'accompagner au quotidien pour prévenir la désinsertion professionnelle et favoriser le maintien en emploi. *CRAMIF le 26/10/2020, 75 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

**BTP / Métiers de la pierre** : Nouveau mémo sur le risque chimique spécifique aux métiers de la pierre. Produits chimiques, poussières ... Le travail sur chantier ou en atelier vous expose à des produits dangereux et des poussières qu'il ne faut pas négliger. Pour protéger votre santé et celle de vos salariés, adoptez les bons réflexes ! *IRIS-ST, octobre 2020, 2<sup>ème</sup> édition, 10 pages.*

- [Télécharger le mémo.](#)

**Un nouvel acteur dans l'entreprise, le référent COVID-19** : Le protocole sanitaire national recommande que chaque entreprise quelle que soit sa taille désigne un référent COVID-19, une nouvelle fonction que la crise sanitaire a fait émerger. Qui peut être référent COVID-19 ? Quelles sont ses missions ? *Fiche pratique STL, le 30/10/2020.*

- [Télécharger la fiche.](#)

## Nouveautés INRS



### Affiches :

Dans de nombreuses entreprises, les conditions de travail sont bouleversées par la pandémie de Covid-19. Mais, les autres risques professionnels ne doivent pas être négligés pour autant. L'INRS édite **deux nouvelles affiches** pour inviter les entreprises à ne pas relâcher l'effort global de prévention des risques professionnels.

- [AD 851](#) : COVID-19. Un risque peut en masquer un autre. Risques professionnels restons vigilants !
- [AD 856](#) : COVID-19. Un risque peut en masquer un autre. Risques professionnels restons vigilants !

### Dossiers :

Mise à jour du dossier « **Formaldéhyde. -Mesures de prévention** ». *05/10/2020.*

- [Accéder au dossier.](#)
- **Ventilation, chauffage, climatisation : quelles précautions prendre contre la Covid-19 ?** Pour prévenir risques de transmission du virus de la Covid-19 dans les locaux de travail, certaines précautions sont nécessaires quant à l'utilisation des dispositifs de ventilation, de chauffage et de climatisation. *12/10/2020.* [Accéder aux recommandations de l'INRS \(8 pages\).](#)

### Brochures :

- [ED 122](#) : Le brassage tendre – Fiche pratique de sécurité.
- [ED 6383](#) : Travail de bureau

### Multimédia/ outil pédagogique :

- **Risque chimique : nouvelle édition du multimédia Professeur Chimico** : Apprendre par le jeu, renforcer les connaissances sur le risque chimique, favoriser la culture de prévention : telles sont les ambitions du multimédia Professeur Chimico. La nouvelle édition destinée aux animateurs de prévention et aux formateurs propose des contenus intégrant les dernières évolutions réglementaires et une interface d'utilisation modernisés. [En savoir plus](#). *INRS, octobre 2020, 10€.*

### Fiches toxicologiques :

- [Noir de carbone \(FT 264\)](#) Nouvelle fiche
- [Ether diglycidique du bisphénol A \(FT 323\)](#)
- [Trichlorométhane \(FT 82\)](#)
- [Chlorure d'hydrogène \(ou acide chlorhydrique\) et solutions aqueuses \(FT 13\)](#)
- [Oxydes d'azote \(FT 133\)](#)
- [Zinc et composés minéraux \(FT 75\)](#)

### Recommandation INRS :

- **Ventilation, chauffage, climatisation : quelles précautions prendre contre la Covid-19 ?** Pour prévenir risques de transmission du virus de la Covid-19 dans les locaux de travail, certaines précautions sont nécessaires quant à l'utilisation des dispositifs de ventilation, de chauffage et de climatisation. Un [nouveau document](#) présente les recommandations de l'INRS, 13/10/2020, 8 pages.

### Outils :

- **Catrayon 5** : CatRayon est un logiciel d'évaluation de l'exposition aux rayonnements optiques dans les locaux de travail, destiné aux responsables de prévention des entreprises et aux organismes de contrôle. Cette nouvelle version (5.0.0.1) corrige les problèmes liés aux paramètres régionaux français. [Télécharger le logiciel](#).

### Travail & Sécurité : octobre 2020 :

- [Le numéro 819 du magazine Travail & Sécurité](#) vient de paraître. Au sommaire, un dossier consacré à la prévention des risques professionnels dans le secteur des commerces de bouche. À lire également, un entretien avec Anne-Sophie Dubey, co-auteure d'une étude sur l'entreprise libérée ou encore un reportage en images sur ACB Construction, une entreprise spécialisée dans la construction en ossature en bois. *INRS le 19/10/2020.*

## Les chiffres en plus



**Covid-19 : 2 idées reçues sur le télétravail et les mesures de prévention sanitaire** : La [consultation qu'a réalisée l'Anact en mai dernier auprès de 8 600 télétravailleurs confinés](#) fait apparaître qu'une très grande majorité souhaite poursuivre ce mode de travail, de façon régulière ou occasionnelle. Mais elle souligne également qu'une proportion notable d'entre eux a ressenti au cours de ce « télétravail subi » de la fatigue (50 %), un sentiment d'inefficacité (46 %) ou encore des problèmes de sous-charge ou de surcharge de travail (36 % et 48 %).

« **L'Essentiel 2019, Santé et sécurité au travail** » : L'Assurance Maladie – Risques professionnels publie son rapport annuel reprenant les faits marquants et les chiffres de la sinistralité de l'année écoulée. 06/10/2020.

- **Accidents du travail** : Le nombre d'accidents se maintient ou connaît une légère baisse dans tous les secteurs (-0,3 % dans le BTP, -0,9 % dans les secteurs du bois papier textile et du commerce non alimentaire, -1 % dans le secteur de la chimie), excepté le **secteur tertiaire (+ 4 %)** et le **travail temporaire (+1,3 %)**. **50 % des accidents** trouvent leur origine dans la **manutention manuelle** de charge. Le risque de chutes est le deuxième risque à l'origine de ces accidents (28 %), suivi par les autres risques (14 %). (600 accidents supplémentaires de bicyclettes et patinettes entre 2018 et 2019.)
- **Maladies professionnelles** : Les maladies professionnelles ont augmenté de 1,7 % en 2019. **Les TMS sont à l'origine de 88 %** de ces maladies. Les maladies liées à l'amiante se stabilisent mais les affections psychiques liées au travail et les affections liées à la silice cristalline augmentent (+6% et + 13,9 %).
- [Lire le communiqué et télécharger le rapport 2019.](#)

**Santé auditive au travail : près de 3 télétravailleurs sur 4 rencontrent des difficultés d'intelligibilité.** La conférence de lancement de la Semaine de la santé auditive au travail a présenté les résultats de l'enquête annuelle Ifop-JNA avant des échanges nourris sur les problématiques les plus saillantes cette année : présentiel vs virtuel, bureau vs télétravail...

Focus sur le télétravail : L'explosion du recours au télétravail, pendant et depuis le confinement, a conduit la JNA à mettre la loupe sur les réponses des télétravailleurs. *Ouimagazine le 06/10/2020.*

- [Lire le communiqué.](#)
- [Les résultats clés de l'étude annuelle.](#)

**Plus d'un usager de cannabis sur quatre a augmenté sa consommation pendant le confinement** : Plus d'un quart des usagers de cannabis (27%) ont augmenté leur consommation pendant le confinement entre le 17 mars et le 11 mai, en lien avec l'épidémie de Covid-19, environ un quart l'a maintenue au même niveau et inversement, selon des résultats diffusés le 08/10/2020 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT).

- [Lire le communiqué](#) (8 pages).

**[Belgique] : le télétravail augmente les douleurs au niveau de la nuque, du dos et des épaules.** Selon une enquête du service externe Idewe auprès de 475 personnes, les télétravailleurs souffrent davantage de douleurs que les employés de bureau au niveau de la nuque (53% contre 36%), du dos (58% contre 48%) et des épaules (39% contre 25%). *Eurogip le 16/10/2020.*

- [Lire l'article](#)

**Maladies à caractère professionnel chez les intérimaires en France entre 2009 et 2014** : L'objectif de ce travail était de comparer la fréquence et les caractéristiques des maladies à caractère professionnel (MCP) chez les intérimaires et chez les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) en France entre 2009 et 2014. *Santé publique France / BEH du 13/10/2020.*

- [Télécharger l'étude.](#)

**MCP : Les maladies à caractère professionnel** : Le programme MCP s'appuie sur un réseau sentinelle de médecins du travail volontaires qui signalent deux fois par an pendant 2 semaines consécutives nommées « Quinzaines », tous les cas de MCP observés au cours de leurs consultations. En 2019, ces Quinzaines ont eu lieu du 25 mars au 5 avril et du 18 au 29 novembre. 3,7 % des salariés présenteraient une pathologie ou des symptômes psychique en lien avec le travail et 3,4 % une affection de l'appareil locomoteur. Trois quarts des pathologies qui pourraient être potentiellement indemnisées (car tableau en MPI existant) non pas fait l'objet d'une procédure de renaissance.

- [Résultats de la quinzaine des MCP 2019 en Nouvelle Aquitaine.](#)

**Bilan 2019 des expositions professionnelles aux rayonnements ionisants en France** : Une dose collective en hausse de 8 % et une dose individuelle moyenne en hausse de 7 %. *IRSN le 15/10/2020, 160 pages.*

- [Télécharger le rapport Bilan 2019](#)
- [Télécharger l'infographie avec les chiffres-clés à retenir](#)

**Canicule 2020 : une surmortalité en hausse de 18%** : Santé publique France a publié le 20 octobre 2020, un bilan météorologique et sanitaire national des vagues de chaleur de l'été 2020. Avec 1 924 décès supplémentaires, cette période estivale « présente l'impact sanitaire le plus important depuis la mise en place du plan national canicule en 2004 ».

- [Lire la synthèse et télécharger le bilan été 2020.](#)

## La vie au bureau



**Une vie assise : les riches heurts du bureau** : Alors que syndicats et patronats négocient un accord sur le télétravail, l'avenir du bureau préoccupe. L'ethnologue Pascal Dibie s'est penché sur la longue histoire du bureau, à la fois meuble, pièce, institution et activité professionnelle et sociale. *France Culture le 06/10/2020.*

- [Lire l'article.](#)